



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE du collège de BONNETABLE » existe depuis janvier 2011.

Cette association a pour but de contribuer à la réussite scolaire des enfants du collège en relation avec les équipes pédagogiques et administratives. Depuis sa création, l'association organise les listes des délégués des parents d'élèves pour les conseils de classe, constitue une liste de parents représentants au conseil d'administration du collège, se fait le relais des parents auprès des équipes du collège, intervient auprès du Rectorat et de l'Inspection Académique lorsque c'est nécessaire, organise un achat groupé des fournitures scolaires...

Les parents actifs de l'APE sont amenés à se réunir 3 à 4 fois par an pour échanger sur ces sujets.

Tous les parents d'élèves, membres de droit de notre association, peuvent nous faire part de leurs remarques ou suggestions en se connectant à l'adresse suivante :

apelaforesterie@laposte.net

Pour la réussite de nos enfants, pour transmettre ou répondre à vos interrogations nous vous espérons nombreux le : **Merci de bien vouloir vous munir d'un masque**

Mardi 22 septembre à 20H00 au collège.

Le bureau de l'APECB

ELECTIONS : Qui est éligible ?

Chaque électeur (parent) est éligible

Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

- ✓ **Les parents d'élèves élus au conseil d'administration** d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'établissement. Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement **au moins trois fois par an**. Il :

- adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur
- donne son accord sur le programme de l'association sportive
- délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité
- donne son avis sur les principes de choix des outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc.
- délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire

À votre demande, ces mêmes représentants peuvent assurer un **rôle de médiateur auprès de la communauté éducative**.

- ✓ **Place des parents dans les conseils de classe**

Au collège, les délégués des parents d'élèves aux conseils de classe sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections, et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

L'implication des familles et la qualité de leurs relations avec le collège sont un facteur de réussite des élèves.

TSVP ►



ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES



CONSTITUTION DES LISTES

Modalités

Afin que nous puissions **constituer les listes des représentants des parents d'élèves** pour les **conseils de classe** et le **conseil d'administration***, nous vous demandons de nous retourner le coupon-réponse ci joint :

- directement dans la boîte aux lettres du collège en précisant sur l'enveloppe « élections des parents d'élèves », ou
- par courriel apelaforesterie@laposte.net

Les listes seront établies définitivement, lors de la réunion de rentrée, **le mardi 22 septembre à 20H00 au collège.**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone :

Courriel (en majuscules) :

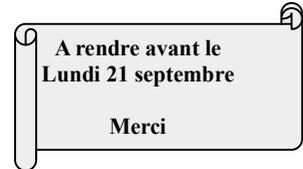
enfants scolarisés au collège : classe

..... classe ; classe

se déclare candidat pour être représentant des parents d'élèves du collège de Bonnetable pour **:

<input type="checkbox"/> les conseils de classe (2 parents délégués par classe)	<input type="checkbox"/> le conseil d'administration (12 parents élus : 6 titulaires et 6 suppléments)
en tant que	en tant que
<input type="checkbox"/> titulaire sur les classes :	<input type="checkbox"/> titulaire
<input type="checkbox"/> suppléant sur les classes :	<input type="checkbox"/> suppléant
<input type="checkbox"/> titulaire ou suppléant sur les classes :	<input type="checkbox"/> titulaire ou suppléant
<input type="checkbox"/> J'accepte n'importe quelle classe où on manquerait de représentant.	

Signature obligatoire :



*informations au verso (source : <http://www.education.gouv.fr>)

** cocher